

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE LA TABLE RONDE DES BAILLEURS DE FONDS DU MALI SUR LE CSLP

La Table Ronde des bailleurs de fonds (TRBF) du Mali sur le CSLP s'est tenue au Palais des Nations, à **Genève, les 30 et 31 mars 2004**. Organisée avec le soutien du PNUD, la Conférence était coprésidée par S.E. M.Ahmed Mohamed Ag Hamani, Premier Ministre, et M. Zéphirin Diabre, Administrateur Associé du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Outre le Premier Ministre, chef de la délégation, la délégation Malienne comprenait onze Ministres, cinq Ambassadeurs et une vingtaine d'experts et de journalistes.

L'objectif principal de la TRBF était de **relancer le dialogue entre le Gouvernement et ses partenaires** au plus haut niveau autour de la mise en œuvre du CSLP et de la réforme du système international d'aide au Mali et de **favoriser la mobilisation de ressources** au service de cette stratégie. La table ronde devrait ainsi donner l'occasion au gouvernement et ses partenaires de s'accorder sur un agenda et des engagements plus précis relativement au programme de développement économique et social axé sur la mise en œuvre et le suivi-évaluation du CSLP et les **objectifs du millénaire pour le développement (OMD)**.

Il s'agit en fait d'améliorer toujours le dialogue entre le Gouvernement et les partenaires au développement, en particulier autour de la **mise en œuvre du CSLP**, son affinement, sa mise à jour, sa plus totale opérationnalisation ainsi que son suivi-évaluation, ceci en relation avec les objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

La mise en œuvre du CSLP a mis en exergue, plus que jamais, la **problématique des indicateurs**, leur pertinence, leur qualité, et leur évolution. Il en est de même de la question de la **capacité d'absorption** notamment dans les secteurs de l'Education et de la Santé, de la problématique récurrente de l'harmonisation des politiques et des procédures des partenaires au développement, toutes choses qui jouent sur le niveau d'exécution des projets et programmes, d'où la **nécessité impérieuse de faire la transition vers l'appui budgétaire direct**.

Il s'agit aussi de partager avec l'ensemble des partenaires les **modalités pratiques d'une aide budgétaire directe** en vue d'une bonne lisibilité et prévisibilité de l'aide. Aussi, pour coordonner efficacement les autorités nationales et les PTFs, il est recommandé la mise en place du guichet unique.

Un des objectifs spécifique était un engagement des partenaires en termes de **couverture de l'écart de financement du Tableau des Opérations Financières de l'Etat pour 2004 fixé à 76 milliards de FCFA.**

La Table Ronde a regroupé une centaine de partenaires représentant les pays et organisations bilatérales et multilatérales: Allemagne, Belgique, Canada, Chine, Etats Unis d'Amérique, France, Italie, Libye, Japon, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Suède et Suisse. Les organisations multilatérales et institutions suivantes ont également participé à la réunion : Banque Africaine de Développement, Banque Européenne d'Investissement, Banque Islamique de Développement, Banque Ouest Africaine de Développement, Banque Mondiale, Fonds Monétaire International, Commission Européenne, Centre Carter, Centre pour le Développement de l'Entreprise, Commission Economique pour l'Afrique, Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique, Fonds d'Abou Dhabi pour le Développement, Fonds de l'OPEP pour le Développement International, Fonds des Nations Unies pour l'Enfance, Fonds International pour le Développement Agricole, Fonds Koweïtien pour le Développement Economique, Fonds Saoudien pour le Développement, Organisation Internationale de la Francophonie, Organisation Internationale du Travail, Organisation Mondiale de la Santé et Union Economique et Monétaire de l'Ouest Africain.

Les débats qui se sont déroulés dans une atmosphère de franches discussions, ont permis d'aboutir aux **principales conclusions et recommandations suivantes**, présentées sous forme de défis que le Mali et ses partenaires devront relever pour accélérer la croissance, rendre plus accessibles et plus performants les services sociaux et étendre les bénéfices de la croissance et du développement social aux régions les plus pauvres et aux populations les plus vulnérables :

1) Accélérer la croissance signifie une diversification du tissu économique national, une meilleure exploitation du potentiel agricole et hydro agricole, le développement des infrastructures de base pour assurer le désenclavement du pays et réduire le coût des facteurs, et enfin la création d'un environnement institutionnel, juridique et judiciaire favorable au développement du secteur privé, dans la transparence et la responsabilité des institutions et des entreprises ;

2) Assurer le développement des ressources humaines, la Conférence a indiqué que les actions entreprises pour aménager de nouvelles classes et construire de nouvelles écoles devaient être complétées par des mesures vigoureuses pour améliorer la formation des maîtres et mettre à la disposition des enseignants et des élèves les livres et les fournitures scolaires indispensables. Des problèmes similaires se posent dans le secteur de la santé. Le développement du nombre de centres de santé n'a pas été accompagné par une amélioration de la qualité du système et l'augmentation des taux d'utilisation.

3) Améliorer les indicateurs, la TRBF a affirmé que l'amélioration des indicateurs sanitaires dépendait aussi d'une approche multisectorielle, comportant des interventions complémentaires en faveur de l'eau potable et de l'assainissement en milieu urbain et rural. Réduire de moitié le nombre de villages n'ayant pas accès à l'eau potable paraît être un objectif réaliste pour 2015 (2226 villages n'ont pas encore accès à l'eau potable de qualité).

4) Accélérer la mise en œuvre de la décentralisation : la TRBF a souligné la nécessité d'accompagner le développement des nouvelles institutions décentralisées par une déconcentration des administrations publiques, des transferts de ressources et le renforcement des capacités. La Conférence a également noté la nécessité d'assurer la cohérence entre les politiques sectorielles nationales et les programmes et priorités des collectivités territoriales.

5) Mieux coordonner les activités des PTF et d'adopter progressivement les procédures nationales en lieu et place de la multiplicité des procédures existantes.

Par ailleurs, les partenaires ont confirmé l'engagement de leurs pays et institutions au service du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté.

Dans le cadre du Comité Technique du CSLP, un groupe de travail examinera les moyens concrets d'harmoniser les programmes et les procédures et de préparer une réorientation progressive d'une partie de l'aide internationale sous la forme d'une aide programme transitant par le budget.

Le gouvernement a confirmé son engagement de poursuivre les réformes engagées et de mettre en place des systèmes de plus en plus rigoureux de suivi et d'évaluation. Le gouvernement et les partenaires ont convenu de la nécessité de choisir des indicateurs appropriés.

Les partenaires du Mali ont confirmé leur intention de maintenir et d'augmenter leur aide au développement. Pour les trois ans de la période 2004-06, la Conférence a enregistré des **déclarations d'intention d'un montant global d'environ \$2,4 milliards, soit FCFA 1.276 milliards. Cette assistance comportera une aide budgétaire non affectée qui pour 2004 comblera l'écart de financement.**

En ce qui concerne le suivi de la Table Ronde, les participants ont convenu d'organiser une série de consultations sectorielles et thématiques dans les domaines suivants :

- développement institutionnel, renforcement des capacités (septembre 2004);
- décentralisation (septembre 2004);
- forum des investisseurs (octobre 2004);
- développement rural et agriculture irriguée (novembre 2004);
- accès à l'eau potable (décembre 2004);
- développement des infrastructures (mars 2005).

En définitive, il se dégage de cette Table Ronde les points saillants suivants :

1. la reconnaissance unanime de la Communauté internationale des avancées du Mali dans le domaine de l'encrage de la démocratie politique, du développement des espaces de liberté, des droits de l'homme et de la gouvernance économique (l'apaisement social) ;
2. la reconnaissance de la pertinence des objectifs et stratégies du CSLP ;

3. la reconnaissance unanime des performances de l'économie malienne malgré de fortes contraintes naturelles et l'environnement socio-politique de la sous-région marqué des instabilités politiques et conflits armés ;
4. le principe de la création d'un guichet unique pour faciliter la coordination de l'aide et la mise en œuvre de l'harmonisation notamment au niveau des secteurs sociaux (éducation, santé, décentralisation), étapes indispensables vers l'aide budgétaire ;
5. le besoin de réviser le CSLP pour : i) mettre en cohérence de façon opérationnelle les stratégies sectorielles et globales du CSLP ; ii) redéfinir et sélectionner les indicateurs plus pertinents, plus opérationnels et plus faciles à suivre ;
6. le besoin d'identifier et de mettre en œuvre de nouvelles sources de croissance (pôles d'excellence) : croissance forte et stable, condition indispensable à la lutte contre la pauvreté ;
7. la forte mobilisation de l'ensemble des Partenaires Techniques et Financiers pour soutenir financièrement les efforts de développement du Mali.

Enfin, il a été convenu entre le Mali et la Communauté Internationale, de tenir la prochaine Table Ronde à Bamako en 2006.

Bamako le, 07 avril 2004